

Politique n° : POL-DG-104	Date d'émission : 2012-02-15
Titre : Procédure d'accès au comité d'éthique clinique et d'éthique dans un contexte de la recherche	Date de révision : 2020-11-11

Source : Direction générale

Responsable de l'application : Administrateurs
Direction des services à la clientèle
Gestionnaires de l'hébergement ou concernés
Chef du Centre de jour et des
Résidences Le 1615 et Le 1625

Destinataires : Tout le personnel de l'hébergement, du Centre de jour et des Résidences Le 1615 et Le 1625
Médecins, bénévoles

1. Préambule

Le personnel œuvrant auprès des usagers est fréquemment confronté à des questions ou des problèmes d'ordre éthique. La Résidence Berthiaume-Du Tremblay a mis en place un comité d'éthique clinique. Cette démarche vise à outiller et supporter le personnel à la délibération éthique afin de mieux répondre aux besoins de plus en plus complexes de la clientèle.

2. Objectifs

- Outiller et supporter toute personne en matière de réflexion et d'échanges sur les questions d'ordre éthique;
- Donner accès au personnel à l'expertise d'un comité éthique;
- Améliorer la qualité des soins et des services de l'établissement.

3. Définition d'un comité d'éthique clinique

Il s'agit d'un comité consultatif qui a pour but de susciter la réflexion, d'échanger et de donner des recommandations sur des questions éthiques liées à un épisode de soins ou de services. Il a principalement trois fonctions soient celles d'information, de formation et de consultation. Il est autonome, indépendant et impartial.

Le comité contribue à cerner les enjeux éthiques des questions qui lui sont soumises ou qu'il identifie lui-même. Il apporte un éclairage multidisciplinaire qui lui permet de fournir assistance, support et avis à la résolution de problèmes à dimension éthique. Il n'a cependant aucun pouvoir décisionnel. Il se veut une ressource au service de l'ensemble du personnel de l'établissement.

Les recommandations soumises par le comité tiennent compte des dimensions cliniques multidisciplinaires pertinentes à la question posée, des balises juridiques applicables, des éléments reliés à la culture de la personne concernée, aux notions éthiques théoriques reliées au problème éthique et à la confrontation des différentes valeurs des membres du comité et de l'établissement, le cas échéant.

4. Rôles et mandats du comité d'éthique clinique

- Accompagner le questionnement de toute personne soulevant un dilemme éthique;
- Déterminer les façons de faire en intégrant ce qui a été discuté et analysé avec les personnes concernées;
- Soumettre des recommandations aux personnes qui en font la demande en tenant compte de leur cheminement;
- Amorcer une réflexion sur les lignes de conduite et les normes déjà en application;
- Sensibiliser le milieu à l'éthique en donnant de l'information et de la formation aux personnes habitant ou œuvrant dans l'établissement;
- Étudier toute question qui se rattache à l'éthique clinique;
- Assurer un rôle de veille sur les bonnes pratiques en éthique;
- Dégager des tendances éthiques (les cas récurrents), les analyser, établir les façons de faire et diffuser les recommandations;
- Utiliser la pratique collaborative lors de ses délibérations éthiques.

5. Mode de fonctionnement lors de situations éthiques

- Les gestionnaires cliniques, le personnel infirmier et les professionnels de l'établissement sont formés à la délibération éthique;

- Les situations éthiques sont soulevées de manière préventive lors de la tenue des rencontres d'équipe et/ou lors de la rencontre interdisciplinaire ou lors de la révision du plan d'interventions individualisé;
- Les questions ou situations d'ordre éthiques qui se présentent sont préalablement discutées et traitées à l'intérieur de l'équipe sous la supervision du gestionnaire concerné. Les usagers et leurs proches sont impliqués dans la démarche qui se fait en pratique collaborative;
- Lorsqu'une situation éthique ne peut être réglée à l'intérieur d'une équipe, une demande est effectuée à l'intervenante en soins spirituels afin d'obtenir le support du comité d'éthique par l'intermédiaire d'un à plusieurs de ces membres;
- Advenant le cas où la situation éthique nécessite une consultation éthique plus approfondie, l'intervenante en soins spirituels convoque une rencontre du comité éthique. Le médecin traitant est invité si la situation le requiert.
- Le comité d'éthique clinique soutient le processus de réflexion éthique de chaque personne qui le consulte en identifiant le dilemme, en l'analysant et en y apportant une résolution et en favorisant l'échange entre les personnes concernées;
- Les membres du comité d'éthique choisissent les outils appropriés à la situation éthique afin de mieux supporter la réflexion :
- Les informations sont recueillies soit :
 - Sur la demande au comité éthique (Annexe 1);
 - Dans le dossier de l'utilisateur.
- La démarche consultative se fait selon l'algorithme décisionnel de la réflexion éthique qui se trouve dans le cadre de référence;
- Les données relatives à des situations concernant des problèmes éthiques sont conservées dans le registre éthique (fichier informatique) de l'établissement contenant trois volets : ce que l'intervenante en soins spirituels traite comme dossier, ce que le comité d'éthique interne traite et ce qui est traité par le comité d'éthique à l'externe;
- Un dépliant sur la démarche de délibération éthique est disponible pour le personnel, la clientèle et ses proches dans les présentoirs de l'établissement ainsi que sur le site Internet (Annexe 2).

6. L'éthique dans la recherche

La Résidence Berthiaume-Du Tremblay, le Centre de jour et les Résidences Le 1615 et Le 1625 ne mettent pas en œuvre des projets de recherche ou des activités de recherche. Néanmoins, il peut arriver qu'ils soient sollicités pour participer à une activité de recherche effectuée par un organisme partenaire.

Quand un établissement partenaire présente un projet de recherche, le directeur concerné valide, dans un premier temps, l'intérêt et la convenance du projet. Dans un deuxième temps, il le soumet au comité de direction pour approbation.

Une fois approuvé, le projet est transmis à la responsable de l'éthique de la recherche pour notre établissement.

La responsable de l'éthique en recherche (RER)

Le rôle de responsable de l'éthique en recherche est assumé par la conseillère-cadre à la qualité, la performance et la gestion des risques de la Résidence.

La RER s'assure que le projet de recherche a fait l'objet d'une triple évaluation :

1. D'une évaluation examen scientifique;
2. D'une évaluation éthique effectuée par un comité d'éthique de la recherche compétent (CER) en vertu des lignes directrices en la matière (EPTC 21, le PAM2) qui énonce les grands principes en éthique de la recherche tel que : le respect de la personne, la bienfaisance et la justice;
3. D'un examen de la convenance du projet basé notamment sur la pertinence pour le milieu, la faisabilité, etc.

Lorsque les trois évaluations sont positives, la RER obtient l'autorisation finale de l'établissement par le biais du comité de direction et la transmet au chercheur principal.

La responsable de l'éthique en recherche peut, lorsqu'elle le juge nécessaire, convoquer les responsables du projet de recherche afin de vérifier certaines informations.

7. Rôle et vigie du conseil d'administration

Il appartient au conseil d'administration de voir à ce que la Résidence dispose d'une politique, d'une procédure et d'un cadre conceptuel en matière d'éthique clinique et de recherche centrée sur les usagers et que ceux-ci concordent avec l'éthique et les valeurs de l'établissement. À la Résidence, le conseil d'administration a délégué cette responsabilité au comité de vigilance et de la qualité.

Le comité de vigilance et de la qualité fait un rapport au conseil d'administration 3 fois par année après chacune de ses rencontres.

Les responsabilités du conseil d'administration et du comité de vigilance en matière de vigie du cadre en matière d'éthique et de recherche sont à leur plan de travail et leur règlement respectifs.

¹ Éthique de la recherche avec les êtres humains, Gouvernement du Canada 2014.

² Plan d'action ministérielle en éthique de la recherche et en intégrité scientifique, Gouvernement du Québec, 1999.

8. Références

DOUCET, Hubert, *L'éthique clinique, pour une approche relationnelle dans les soins*, PUM, 140 p.

FARMER, Yanick, Marie-Ève Bouthillier, Delphine Roigt, *La prise de décision en éthique clinique*, PUQ, 235 p.

PAYOT, Antoine, Annie Janvier, *Éthique clinique, un guide pour aborder la pratique*, Éditions du CHU Ste-Justine, 246 p.

SAINT-ARNAUD, Jocelyne, *L'éthique de la santé, guide pour une intégration de l'éthique dans les pratiques infirmières*, Gaétan Morin éditeur, 390 p.

Aborder l'éthique en supervision clinique, Université de Montréal et Tiré de l'article Aborder l'éthique en supervision clinique : une approche en trois temps, publié dans la revue *Le Médecin de Famille Canadien-Canadian Family Physician*, vol 59 ; juillet 2013, 795-7

Cadre conceptuel en matière d'éthique du Groupe Roy Santé, 2016

Cadre de référence en matière d'éthique du CHSLD de la Côte-Boisée, 2013

Cadre de référence en matière d'éthique de Villa Medica, 2013

Guide pour animer une démarche de réflexion éthique en situation clinique, l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, 2009

La délibération éthique, CSSS Antoine-Labelle, 2008

Plan d'organisation, Résidence Berthiaume Du-Tremblay, 2019

Politique POL-PRO-DSH-226 Politique et procédure de gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) incluant le code blanc, 2016

Ministère de la Santé et des Services Sociaux. 2016. Direction de l'éthique et de la qualité <http://ethique.msss.gouv.qc.ca/>

Gouvernement du Québec. Fonds de recherche, Société et Culture. 2016. <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/>

Fonds de recherche du Québec. Politique sur la conduite responsable en recherche, 2014

Éthique de la recherche avec des êtres humains. Énoncé de politique des trois conseils : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Institut de recherche en santé du Canada, Gouvernement du Canada, 2014

Normes Leadership, Agrément Canada, 2020

Normes gouvernance, Agrément Canada 2020

Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique, Gouvernement du Québec, 1999

Signé le 11 novembre 2020
Date

par 
Chantal Bernatchez
Directrice générale

Adopté par le 8 décembre 2020
conseil d'administration Date

par 
Secrétaire du conseil
d'administration

N° de résolution : CA.20.91



Date : _____

1. Type de demande

- Demande d'information
- Consultation

Autre : _____

2. Demande faite par :

Nom : _____

Prénom : _____

Service ou unité : _____

3. Description des faits

Décrivez les principaux éléments de la situation qui amènent le malaise ou qui bousculent vos valeurs et expliquez la problématique vécue :

4. Nature du questionnement (ce qui fait la difficulté, enjeux éthiques)

5. Quelles sont vos attentes ?

Mode de fonctionnement

Toute personne, qui vit ou qui est témoin d'une situation soulevant un dilemme éthique, doit en parler à l'intervenante en soins spirituels. Celle-ci fera le suivi avec le comité d'éthique clinique.

Les membres du comité soutiennent le processus de réflexion avec toutes les personnes concernées par la situation éthique.

Ce processus de réflexion contient les grandes étapes suivantes : identifier le dilemme, l'analyser et le résoudre.

Il va sans dire que cela se fait dans un esprit de médiation où chaque personne concernée est invitée à s'exprimer. Les membres du comité guident la discussion afin qu'il y ait une compréhension mutuelle et que la décision soit prise en fonction du bien-être de l'usager.

CHAMPS D'APPLICATION ET EXEMPLES DE SITUATION

En CHSLD, il existe différentes situations qui peuvent occasionner des dilemmes éthiques concernant : l'arrêt ou le refus de traitement, le consentement aux soins, le niveau de soins, les décisions à prendre en cas d'incapacité, les problématiques reliées aux mesures de contrôle et à l'alimentation.

Du côté du Centre de jour et des Résidences Le 1615 et Le 1625 il existe d'autres situations qui impliquent l'éthique clinique : la perte d'autonomie en lien avec les enjeux et les risques du maintien à domicile, le refus de communiquer un problème grave aux proches, refus d'utiliser les aides techniques malgré les risques de chute, le refus de soins, de services ou de traitements, le refus d'une diète appropriée pour les aînés dysphagiques malgré le risque d'étouffement.

Résidence Berthiaume-Du Tremblay

1635, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1C2
Téléphone : 514 381-1841

Résidences Le 1615 et Le 1625

1615 - 1625, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1C2
Téléphone : 514 381-1841



L'éthique clinique

À l'intention
du personnel,
des bénévoles,
des usagers et
de leurs
proches

Novembre 2020

Qu'est-ce que l'éthique clinique ?

L'éthique clinique est une pratique visant à intégrer le souci et la réflexion éthique dans les soins de santé et les services sociaux offerts aux usagers et à leurs proches.

Elle concerne les modalités pratiques dans les cas difficiles d'incertitude, de conflits, de problèmes variés de la prise de décision clinique.

« Les différences sont des richesses à découvrir et à explorer qui nous font dépasser nos limites et nous ouvrent à de nouveaux horizons ... »

Auteur inconnu

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ D'ÉTHIQUE CLINIQUE ?

Il s'agit d'un comité consultatif qui a pour but de susciter la réflexion chez le personnel qui consulte, d'accompagner, d'échanger et de soutenir l'équipe de soins, ainsi que de donner des recommandations sur des questions éthiques liées à un épisode de soins ou de services. Il a principalement trois fonctions soient celles d'information, de formation et de consultation. Il est autonome, indépendant et impartial.

Le comité contribue à cerner les enjeux éthiques des questions qui lui sont soumises ou qu'il identifie lui-même. Il apporte un éclairage multidisciplinaire qui lui permet de fournir assistance, support et avis à la résolution de problèmes à dimension éthique. Il n'a cependant aucun pouvoir décisionnel. Il se veut une ressource au service de l'ensemble du personnel de l'établissement.

COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE CLINIQUE DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

La composition du comité est constituée des titres d'emploi suivants : directrice adjointe aux services à la clientèle, chef d'unité, infirmières, infirmière-auxiliaire, travailleuse sociale, conseillère –cadre à la qualité, la performance et la gestion des risques et intervenante en soins spirituels .

Rôles du comité d'éthique clinique

- Accompagner le questionnement de toute personne soulevant un dilemme éthique;
- Déterminer les façons de faire en intégrant ce qui a été discuté et analysé avec les personnes concernées;
- Soumettre des recommandations aux personnes qui en font la demande en tenant compte de leur cheminement;
- Amorcer une réflexion sur les lignes de conduite et les normes déjà en application;
- Sensibiliser le milieu à l'éthique en donnant de l'information et de la formation;
- Étudier toute question qui se rattache à l'éthique clinique;
- Assurer un rôle de veille sur les bonnes pratiques en éthique;
- Dégager des tendances éthiques (les cas récurrents), les analyser, établir les façons de faire et diffuser les recommandations;
- Utiliser la pratique collaborative lors de ses délibérations éthiques.